



Mercredi 12 mars
2025

Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)

Quimper Bretagne Occidentale ouvre une concertation publique sur son Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), du 15 mars au 15 avril 2025. Cette étape de validation de l'engagement climat du territoire à horizon 2030 et 2050, doit permettre de recueillir les avis de chacun pour valider une feuille de route ambitieuse et partagée.

Quimper Bretagne Occidentale a placé la transition écologique et énergétique au cœur de son projet de territoire adopté en 2022. Conformément à la réglementation, l'Agglomération élabore un nouveau Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), un projet territorial de développement durable obligatoire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants.

Ce plan, valable six ans, traduit localement les objectifs nationaux en matière de climat et d'énergie. Il vise à limiter sa dépendance énergétique, réduire sa facture énergétique, atténuer son impact sur le changement climatique et anticiper les évolutions climatiques à l'œuvre en favorisant l'adaptation du territoire.

Ainsi, elle s'est fixée les objectifs suivants pour 2050 :

- réduction de 45% de la consommation énergétique finale par rapport à 2018 ;
- réduction de 66% des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- hausse de la production locale d'Énergies Renouvelables (ENR) avec 19% des besoins en énergies couverts en 2030, et une production globale d'environ 802 GWh à l'horizon 2050.

Construire ensemble le Plan climat-air-énergie territorial

Le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) concerne l'ensemble des habitants. Pour recueillir leurs avis, une concertation publique aura lieu **du 15 mars au 15 avril 2025**.

À partir du 15 mars 2025, un résumé non-technique sera disponible dans toutes les mairies de l'Agglomération. L'ensemble des documents du PCAET pourra être consulté en ligne sur <https://www.quimper-bretagne-occidentale.bzh/1968-le-plan-climat-air-energie-territorial-pcaet-.htm>

- **Par voie papier** : un registre public sera disponible à l'Hôtel de Ville et d'Agglomération pour recueillir avis, remarques et suggestions.
- **Par voie électronique** : un formulaire en ligne sera accessible sur Quimper+ (à compter du 15 mars 2025) : <https://formulaire.quimperplus.bzh/inscription-a-la-concertation-pour-le-plan-climat-air-energie-territorial/>

Les contributions issues de la concertation seront intégrées, et une version actualisée du PCAET sera soumise au Conseil communautaire en 2025 pour approbation.

Les pièces du PCAET consultables en ligne :

- Sommaire
- Rapport du diagnostic et état initial de l'environnement
- Rapport de la stratégie du PCAET
- Programme d'actions
- Rapport d'Evaluation Environnementale Stratégique
- Suivi des indicateurs
- Résumé non-technique
- Analyse des incidences de la stratégie et du programme d'actions
- Annexes du programme d'actions
- Plan d'amélioration de la qualité de l'air

Contact presse Quimper Bretagne Occidentale
02 98 98 88 99 - presse@quimper.bzh